

Appel à candidatures 2019

Résidence d'élèves en fin de cycle

Calendrier 2019

Résidence | mois de juillet
Exposition 6 septembre > 31 octobre
Vernissage | vendredi 6 septembre | 18h30



Le Centre d'art de l'île MoulinSart, créé en 2008 par la Communauté de communes du Val de Sarthe, est un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Situé dans l'ancienne grange à grains d'un moulin remis en activité, le Centre d'art développe, de mars à octobre, un programme de résidences, d'expositions, d'éditions et d'actions de médiation.

Initié en 2011, le partenariat avec TALM permet à des étudiants en fin de cycle d'effectuer un stage de production artistique et d'être ainsi confrontés à une première résidence de création.

Chaque année, pendant le mois de juillet, trois élèves issus des pôles de Tours, Angers et Le Mans viennent séjourner sur l'île MoulinSart, dans l'objectif de réaliser des pièces in situ, en résonance avec l'environnement paysager du site. Les productions donnent lieu à une exposition, en extérieur.

Date limite de candidature :
29 mars 2019

visuel © Ladislav Combeuil, 2014.

Conditions d'accueil

- Chaque élève bénéficie du statut de stagiaire (rémunération selon les dispositions légales en vigueur) et d'une bourse de création de 600 €.
- Un logement est mis à disposition.
- Les frais de déplacement sont pris en charge dans une limite budgétaire (50€ par élève, 200€ pour l'élève au profil céramiste).
- Un catalogue d'exposition, présentant les démarches et les productions de chacun, est réalisé par le Centre d'art. Un nombre d'exemplaires est destiné à chaque élève.

Sélection

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une présentation du travail de l'élève (CV, recueil de travaux, visuels, textes, etc.).
- Une note d'intention relative au projet de résidence.

Les élèves en fin de 4^e ou 5^e année sont prioritaires, avec PERMIS DE CONDUIRE ET VÉHICULE SOUHAITÉS.

La sélection prendra en compte un profil céramique et deux profils plasticiens, designer.

Une réflexion du projet en amont de la période de résidence est nécessaire. Aussi, suite à la sélection, un rendez-vous à l'île MoulinSart (début mai) est prévu pour effectuer un repérage préalable, appréhender le site et les enjeux du projet de résidence. De plus, durant sa phase de réflexion, l'élève doit solliciter l'accompagnement de l'équipe enseignante de TALM.

Pendant la résidence les trois élèves seront logés sur l'île MoulinSart, l'élève céramiste disposera d'un budget pour ses déplacements (permis de conduire indispensable). Il bénéficiera d'un accès au Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne, lieu d'inspiration et source d'interprétation des collections ainsi qu'à l'atelier du musée et notamment aux matériels utiles tout en précisant que son lieu de résidence/création demeurera sur le site de l'île MoulinSart.

Renseignements et envoi des dossiers de candidature

Aurélia Le Goff | 02 72 79 86 92 | aurelia.le-goff@talm.fr